



Bulletin de prix indicatifs baies No 2/2019

Centre de produits Baies

Conformément à la décision du Centre de produits Baies du 16.05.2019, les prix sont valables dès **dimanche, 19.05.2019 sont fixés comme suit:**

	Prix indicatifs à la production Emballages compris			Prix départ centre de ramassage Emballages compris		
	ouvert	emballés* de à		ouvert	emballés* de à	
Fraises						
10 barquettes à 500 g	Fr. 34.00	Fr. 36.50	Fr. 38.00	Fr. 37.00	Fr. 39.50	Fr. 41.00
16 barquettes à 250 g	Fr. 33.00	Fr. 36.50	Fr. 38.00	Fr. 36.00	Fr. 39.50	Fr. 41.00
Framboises						
16 barquettes à 250 g	Fr. 49.50	Fr. 52.50	Fr. 54.50	Fr. 53.50	Fr. 56.50	Fr. 58.50
8 barquettes à 250 g	Fr. 25.50	Fr. 27.00	Fr. 28.00	Fr. 28.00	Fr. 29.50	Fr. 30.50
8 barquettes à 125 g**		Fr. 19.50			Fr. 21.50	

*barquettes avec couvercle, Flow-Pack ou autres emballages spéciaux

**commercialisé uniquement emballé

Le bulletin de prix indicatifs des baies comprend une nouvelle fourchette de prix indicatifs pour la marchandise emballée, ceci est nécessaire compte tenu que les prix indicatifs à la production varient en fonction du type d'emballage, que tous les emballages ne sont pas aussi chers et que chaque client ne veut pas le même emballage. Les prix indicatifs sont donc définis dans cette fourchette de prix (Décision du CP baies du 03.05.2017).

Règlementation de l'importation:

Le Centre de produits baies a décidé de prolonger la phase libre jusqu'au 17 mai. À la suite de cette phase libre, un contingent de 300 tonnes est octroyé pour la période du 18 au 21 mai. Un deuxième contingent de 200 tonnes est également octroyé pour la période du 18 au 21 mai afin d'assurer l'approvisionnement du marché.

La situation sera analysée en début de semaine prochaine.

Marges:

- pour framboises, plateau 60 x 40 cm: Fr. 4.00
- pour framboises, plateau 30 x 40 cm: Fr. 2.50
- pour fraises et autres baies d'arbuste, plateau 60 x 40 cm: Fr. 3.00
- Lorsque deux commerçants ou plus interviennent à l'échelon du centre de ramassage, ils doivent partager la marge entre eux.

Qualité: Dans l'intérêt d'un déroulement optimal du marché, la production et le commerce acquéreur doivent respecter les normes de la FUS lors de la cueillette ainsi que lors de la prise en charge.

Poids au remplissage: Les barquettes doivent être remplies de sorte qu'elles contiennent, arrivées au front de vente, le poids inscrit, soit par exemple 500 g net.

Plateaux: Il y a lieu d'utiliser uniquement des plateaux propres, respectivement à l'état neuf; les emballages d'importation déjà utilisés ne sont pas admis pour les fruits suisses.

Transport: plateaux 60 x 40 cm: Fr. 1.50; plateaux 30 x 40 cm: Fr. 0.75

Sont compétents pour l'application du contrôle officiel de la qualité:

1. Les maisons contrôlées et les producteurs (autocontrôle)
2. Les inspecteurs de Qualiservice

La prochaine conférence téléphonique du Centre de produits baies aura lieu le 23 mai 2019.